

Procuration de résiliation

Autorisation ponctuelle de résilier un contrat d'assurance précis auprès de votre assureur actuel.

Le mandant (titulaire de la police)

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Date de naissance

Contrat concerné

Compagnie d'assurance

N° de police

Type d'assurance

Par la présente, le mandant autorise **Patrick Uldry**, courtier en assurances indépendant (Onebiz Solutions Sàrl, Case postale, 1815 Clarens — inscrit au registre FINMA des intermédiaires sous le n° F01199598), à le représenter pour effectuer, en son nom, toutes les démarches nécessaires à la résiliation du contrat d'assurance désigné ci-dessus, notamment :

- rédiger et transmettre la lettre de résiliation à la compagnie d'assurance concernée ;
- suivre la confirmation de résiliation et la date effective de fin de couverture ;
- demander, le cas échéant, le remboursement de la prime payée d'avance pour la période non courue.

Cette procuration ne vaut que pour la résiliation du contrat désigné ci-dessus. Elle n'autorise pas la souscription d'un nouveau contrat, qui reste soumise à l'accord exprès et séparé du mandant. Le mandant reste seul responsable de s'assurer qu'une nouvelle couverture est en place avant la date de résiliation effective, afin d'éviter toute interruption.

Validité

La présente procuration est valable dès sa signature et jusqu'à l'exécution complète de la démarche de résiliation décrite ci-dessus, ou jusqu'à révocation écrite du mandant.

Lieu et date

Lieu et date

Signature du mandant

Signature du mandataire
